

« Dotation scientifique Jeunes Chercheurs 2018 »

Chère Madame, Cher Monsieur,

Depuis la création de l'association, en 1985, l'ARSLA soutient la recherche sur la **Sclérose Latérale Amyotrophique** : en 32 ans ce sont ainsi 190 projets de recherche qui ont été soutenus pour un montant de plus de 6,7 millions d'euros.

Depuis 2015, l'ARSLA a ouvert un appel à projets dédié aux Jeunes chercheurs afin de les encourager à rejoindre la recherche sur la sclérose latérale amyotrophique.

**Marie LEON**  
Présidente

**Bernard PISTRE**  
Vice-président

**Jean D'ARTIGUES**  
Vice-président

**Philippe BENJAMIN**  
Secrétaire

**Laurent PETITJEAN**  
Trésorier

**Rose Marie BAUDIN**  
Administratrice

**Professeur Jean-Philippe CAMDESSANCHE**  
Administrateur, Centre SLA Saint-Etienne

**Docteur Valérie CAMEL-GOUTINES**  
Administratrice

**Professeur Philippe CORCIA**  
Administrateur, Centre SLA Tours

**Professeur Philippe COURATIER**  
Administrateur, Centre SLA Limoges

**Docteur Véronique DANIEL BRUNAUD**  
Administratrice, Centre SLA Lille,

**Professeur Claude DESNUELLE**  
Administrateur, Centre SLA Nice

**Docteur Michel DIB**  
Administrateur, Centre SLA Paris

**Violaine GUY**  
Administratrice, Centre SLA Nice

**Simone LAGOUTTE**  
Administratrice

**Lauren PETITJEAN**  
Administratrice

**Caroline SENECLAUZE**  
Administratrice

**Isabelle STUCKER**  
Administratrice

**Professeur William CAMU**  
Président du Comité scientifique

**Christine TABUENCA**  
Directrice Générale

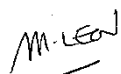
Cet appel à candidatures s'adresse aux étudiants souhaitant financer une 4<sup>ème</sup> année de thèse et aux pot-doctorants (bourse de retour pour un an), non-statutaires, travaillant actuellement en équipe sur un projet se rapportant à la SLA, pour un salaire de un an maximum.

**Les candidatures doivent nous parvenir au plus tard le 31 janvier 2018**, avant minuit. Les candidatures devront être accompagnées du formulaire de candidature, d'une lettre de motivation et d'une lettre du directeur du laboratoire/unité stipulant que l'étudiant ou le post-doc pourra exercer au sein de son laboratoire/unité l'année du financement par l'ARSLA.

Toutes les candidatures seront étudiées par un jury composé des membres du Comité scientifique de l'ARSLA en avril prochain, et proposé au conseil d'administration avec une réponse au plus tard en juin 2018.

Nous vous remercions de bien vouloir diffuser cette information dans vos unités de recherche, ou établissements de soins, afin que toutes les personnes susceptibles d'être intéressées puissent en prendre connaissance et candidater.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs et demeurons à votre disposition pour tout complément d'information.



Marie LEON  
Présidente de l'ARSLA  
scientifique



Pr William CAMU  
Président du Conseil

Pour en savoir plus (retrait de dossier de candidatures, procédure, ...) : rendez-vous sur [www.arsla.org](http://www.arsla.org) et pour toute question spécifique : [appelaprojets@arsla.org](mailto:appelaprojets@arsla.org) avec pour objet « Bourse Jeunes Chercheurs 2018 ».